

Projet ICAT Mali
Livrable L : Rapport
de l'atelier de clôture

AUTHORS

Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)

Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (Citepa)

Février, 2025

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of Mali. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Mali and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of Mali.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, and the Children's Investment Fund Foundation.



 Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology

Supported by:



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

on the basis of a decision
by the German Bundestag

The ICAT Secretariat is managed and supported by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION	4
1 Objectifs de l'atelier	5
2 Résultats attendus de l'atelier	6
3 Déroulement de l'atelier	6



INTRODUCTION

Le Mali, vaste pays continental au cœur de l'Afrique de l'Ouest, à l'instar des autres pays du Sahel est très vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. Cette forte vulnérabilité est due à certaines caractéristiques physiques et météorologiques dont un climat tropical sec, des températures élevées et une pluviométrie limitée et erratique.

Conscient que la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques doit être collective, le Mali a adhéré à la dynamique de la communauté internationale en la matière. Ainsi, il a signé et ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), respectivement le 22 septembre 1992 et le 28 septembre 1994. Depuis, plusieurs jalons politiques, législatifs et institutionnels ont été posés. Il s'agit, entre autres, de (i) l'élaboration d'une politique et d'une stratégie nationales en matière de changements climatiques, assorties d'un plan d'actions pour le climat ; (ii) la ratification de l'Accord de Paris le 23 septembre 2016 ; (iii) la finalisation et la soumission de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), révisée en octobre 2021.

La CDN est perçue comme le Cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris pour l'action et le soutien, et précise la manière dont les pays doivent rendre compte de leurs progrès, en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets.

La mise en place d'un système opérationnel de transparence étant une des exigences majeures de l'Accord de Paris, plusieurs initiatives existent pour aider les pays à mettre en place un tel système. L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) s'inscrit dans ce cadre.

L'ICAT vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Pour ce faire, elle accroît les capacités globales de transparence des pays, notamment la capacité d'évaluer la contribution des

politiques et actions climatiques aux objectifs de développement des pays, en matière de lutte contre les changements climatiques, selon l'Accord de Paris sur le climat en 2015. L'ICAT fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés pour appuyer l'élaboration des politiques fondées sur des données factuelles. L'approche innovante de l'ICAT consiste à intégrer ces deux aspects.

Après son lancement au Mali le 10 août 2023 au Parc National de Bamako, le Projet « Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) » a obtenu des résultats remarquables qui sont entre autres :

- (i) La Formation des Experts Nationaux sur la Transparence ;
- (ii) L'Inventaire des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie, les procédés industriels, l'agriculture et l'UTCF ;
- (iii) Le Logiciel GACMO afin de suivre la mise en œuvre et l'impact de la CDN.

L'Initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT) a aidé le Mali à mieux évaluer les impacts de ses politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris, les objectifs sont notamment de renforcer la transparence des communications nationales sur le climat, que cela soit en termes d'inventaire de GES, de suivi de la mise en œuvre de la CDN ou de suivi des appuis nécessaires et reçus.

Également, le projet a permis d'identifier les outils existants et les besoins en termes de plateforme web de Transparence et de présenter le fonctionnement de l'outil SCAN permettant de faire le lien entre les ODD et les actions d'atténuation et d'adaptation.

Afin de présenter les principaux résultats obtenus et enseignements tirés aux différentes parties prenantes nationales allant du lancement du projet à sa clôture, que s'est tenu l'atelier de clôture du projet le 21 février 2025 dans la salle de réunion de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable.

1 Objectifs de l'atelier

L'objectif de cet atelier était le suivant :

- a) Présenter les principaux résultats aux parties prenantes nationales ;
- b) Partager les connaissances et leçons apprises avec les parties prenantes au cours de la mise en œuvre du projet.

Pour rappel, le soutien technique fourni au pays avait pour objectif de contribuer aux résultats suivants :

- Des recommandations sont faites pour la mise en place d'arrangements institutionnels permettant de notifier les rapports nationaux de manière régulière et pérenne ;
- Le Mali peut rapporter l'inventaire national des émissions de GES et le suivi des actions d'atténuation dans le cadre de son RBT et opérationnalise son système national de transparence pour pérenniser ces actions ;
- Mise à jour de l'inventaire national des GES jusqu'en 2020 en utilisant les méthodes du GIEC et renforcement des capacités pour collecter les informations de manière continue ;
- Mise à jour de l'analyse des mesures d'atténuation des 4 secteurs (Agriculture, Foresterie, Energie et Déchets) de la CDN en utilisant GACMO ;

- Le Mali applique les méthodes ICAT afin d'évaluer les impacts de certaines politiques et mesures d'atténuation de la CDN en termes de « développement durable » ;
- Le Mali dispose d'éléments techniques de comparaison afin de lancer le développement d'une plateforme web sur la transparence au niveau national ;
- Les connaissances et leçons apprises sont partagées parmi les experts identifiés participant au cadre national de transparence et au niveau international et à toutes les parties prenantes.

2 Résultats attendus de l'atelier

Au terme de cet atelier, le résultat était le suivant :

- a) Les principaux résultats sont partagés aux parties prenantes nationales ;
- b) Les connaissances et leçons apprises sont partagées avec les parties prenantes au cours de la mise en œuvre du projet.

3 Déroulement de l'atelier

Après l'introduction par le Modérateur, Chargé de communication de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable et les mots de bienvenue du Directeur Général de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), l'atelier s'est déroulé en trois grandes étapes :

- (1) les discours,
- (2) les présentations des principaux résultats aux parties prenantes nationales et
- (3) une séance de questions-réponses.

Discours

- Discours de bienvenue du Directeur général de l'AEDD ;

Présentation

- Présentation des principaux résultats aux parties prenantes nationales

Échanges/Questions-Réponses

Discours de clôture de monsieur le Directeur général, AEDD.

Discours du Directeur Général général de l'AEDD

Après les salutations d'usage, le Directeur général a rappelé le contexte national des changements climatiques et les efforts entrepris par le Gouvernement du Mali pour y faire face.

Après la signature de l'Accord de Paris et l'entrée en vigueur dudit Accord, le Mali a soumis sa première CDN en 2015 et l'a révisé en 2021 en rehaussant ses ambitions de réduction des émissions de Gaz à effet de serre. En effet, pour suivre ses efforts et conformément à l'exigence de transparence de l'Accord de Paris, le Mali a initié des initiatives pour mettre en place un système de *Monitoring Reporting and Verification*. L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) s'inscrit dans ce cadre.

Le Directeur général a rappelé les objectifs visés dans le cadre de l'Initiative ICAT, qui riment parfaitement avec les priorités nationales en matière de transparence. C'est pourquoi il a accueilli cette initiative avec grand enthousiasme.

Du lancement du Projet « Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) » au Mali le 10 août 2023 au Parc National de Bamako, à nos jours, les résultats suivants ont été atteints :

- (i) La Formation des Experts Nationaux sur la Transparence ;
- (ii) L'Inventaire des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie, les procédés industriels, l'agriculture et l'UTCF ;
- (iii) Le Logiciel GACMO afin de suivre la mise en œuvre et l'impact de la CDN.

Les émissions de CH₄, N₂O, CO₂ ont été inventoriées selon la méthodologie du GIEC dans les secteurs ci-dessus mentionnés. Ces inventaires ont permis un reporting transparent de nos émissions de GES. Enfin, le Directeur a salué et adressé les sincères remerciements du Gouvernement de la République du Mali à l'ensemble des parties prenantes et au secrétariat de ICAT qui ne cessent d'œuvrer pour un Mali résilient et à faible émission de CO₂.

Après le discours de monsieur le Directeur général, les principaux résultats ont été présentés aux parties prenantes nationales.



Présentation

Au cours de cet atelier, une présentation faite par le coordinateur, a ressorti les différents résultats réalisés durant la mise en œuvre du projet.

Résultat 1 : La Réalisation d'une analyse du système MRV existant et le développement d'un système opérationnel d'inventaire de GES et de quantification de l'impact des mesures d'atténuation.

L'objectif de cette activité était d'aller plus loin en organisant des rencontres de concertation et des échanges avec les parties prenantes afin d'intégrer leurs observations et proposer des pistes afin d'avancer sur l'institutionnalisation du système.

Au niveau opérationnel, il est à retenir qu'une analyse du système existant en termes de disponibilité des données a été réalisée.

Les données ayant été utilisées dans le cadre des derniers exercices finalisés ou en cours (Communication nationale, BUR, CDN révisée, etc.) ont été couvertes. Cette revue a permis d'identifier les besoins et les barrières en termes :

- De données pour la compilation de l'inventaire de GES (que ce soit au niveau national ou infranational) et l'évaluation et suivi de l'atténuation pour les actions prioritaires (à définir dans le cadre des actions identifiées dans la CDN) ;

Résultat 2 : La réalisation des ateliers de renforcement des capacités des parties prenantes aux méthodes d'inventaire de GES et de quantification de l'impact des mesures d'atténuation identifiées

Les parties prenantes ont été formées à la compilation de l'inventaire (ainsi qu'aux modalités, procédures et lignes directrices de la COP-24 complétée lors de la COP-26) ainsi qu'à l'utilisation de l'outil GACMO sur la base des données collectées pour les projets identifiés.

Ces formations aux méthodes d'inventaire et à l'outil GACMO ont permis aux parties prenantes d'opérationnaliser le système en compilant l'inventaire de tous les secteurs (énergie, procédés, AFOLU, déchets) ainsi qu'en estimant l'impact des actions d'atténuation à parti de l'outil GACMO.

Dans le cadre d'un système AQ/CQ rigoureux, des Templates de collecte de données au niveau sectoriel ainsi que des guides méthodologiques ont été développés afin d'appuyer les experts nationaux dans le processus de collecte, traitement et rapportage des données.

Cette formation a permis de former les parties prenantes qui vont ensuite former les experts au niveau des projets tels que le BTR, la CDN 3.0. Le modèle GACMO a permis de calculer l'impact GES des actions d'atténuation.

Cette approche permettra d'avancer beaucoup plus rapidement et de manière beaucoup plus efficace dans le renforcement des capacités des parties prenantes nationales.

Résultat 3 : La réalisation d'une évaluation des politiques des secteurs prioritaires de la CDN-Mali en termes de développement durable

Cette action s'est focalisée sur l'utilisation des méthodologies et outils ICAT pour l'estimation des impacts de « développement durable » liés aux mesures (actions/politiques) des secteurs couverts par la CDN du Mali.

La mise en œuvre de l'outil SCAN (web-based) a permis de réaliser une analyse qualitative rapide des liens entre les mesures d'atténuation des secteurs identifiés dans la CDN et les SDGs (ODDs).

Résultat 4 : La réalisation d'une évaluation des solutions existantes de plateformes sur la Transparence afin de préparer le Mali à en mettre une en place au niveau national

Ce résultat n'a pas été atteint en raison des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de l'activité et notamment les échanges avec le Costa Rica afin de comprendre le système national SINAMECC et de l'évaluer n'ont pas pu être réalisés. Quoiqu'il en soit, le projet a permis de présenter plusieurs autres exemples de plateforme nationale de transparence (ex. Kenya, Pakistan, Tunisie) afin d'apporter des éléments de comparaison au Mali.

Une note d'évaluation et de définition des besoins spécifiques au Mali a été rédigée afin que le pays puisse choisir et/ou développer la solution technique la plus adaptée à la situation nationale.

Échanges/Questions-Réponses

Les principales questions ont porté sur :

- Quelles sont les mesures envisagées par le département pour réduire les émissions de GES dans les secteurs les plus polluants comme l'Energie ?
- Les données ayant servi aux inventaires sont-elles viables ?
- Le manque de données désagrégées conformément à la configuration du logiciel IPCC 2006 a-t-il un impact négatif sur les résultats obtenus ?
- Quelles sont les perspectives pour pallier l'insuffisance dans le système de collecte de données pour le secteur déchet en général et en particulier pour les eaux usées domestiques et industrielles ?
- A quand la deuxième phase ICAT ?

A toutes ces questions, des réponses satisfaisantes ont été données.



Recommandations : les recommandations faites par les participants ont porté sur :

- La transition vers les énergies renouvelables ;
- Renforcer les capacités des acteurs aux nouvelles méthodes de collectes de données.

Discours de clôture de monsieur le Directeur général, AEDD.

Les travaux de l'atelier de clôture ont pris fin vers 16 h. La cérémonie de clôture a été marquée par l'intervention du Directeur général de l'AEDD, qui a chaleureusement remercié le Secrétariat de ICAT pour son accompagnement et la réussite de cette première phase. Il a par la même voix sollicité le financement de la deuxième phase.

Enfin, le Directeur Général de l'AEDD, Zantigui Boua KONE, a remercié au nom du ministre en charge de l'environnement, tous les participants pour leur présence massive et leurs contributions de qualité. Il a exhorté le département en charge du projet pour que les expériences dans le cadre de la transparence climatique soient capitalisées.

Annexes

Listes de présence

I. AGENDA DE L'ATELIER

HEURES	ACTIVITES	Intervenants
08H00-08H30	Accueil, inscription et installations des participants	Équipe d'Organisation
08H30-09H30	Introduction	Modérateur/ Maître de Cérémonie
	Mot de bienvenue	AEDD
	Discours du représentant du bailleur (DG de l'ICAT)	En ligne
	Discours de lancement	Le Directeur General de l'AEDD
	Suspension des travaux	AEDD
09H30-09H35	Photo de famille	
09H35-10H00	Pause –café	Tous
	Retrait des officiels	
10H00-12H00	Historique et présentation de l'ICAT	Equipe CITEPA (en ligne)
	Présentation des principaux résultats et enseignements tirés au cours de la mise en œuvre du projet.	DMRF
	Echanges/Questions-Réponses	
12H00-12H15	Clôture officielle	AEDD
12H15-13H00	Pause-déjeuner	Tous les participants

